« C'est un phénomène de ce genre qui s'est passé à Sallaumines, comme il apparaît, je le répète, dans un très grand nombre de communes de la région minière.

« Mais, dans ce cas, me direz-vous, quelle doit être la conduite des municipalités ?

« Elles ont le choix entre deux décisions : ou bien dé réduire le nombre de centimes de façon à en ajuster le produit avec le montant des annuités d'emprunt et faire ainsi disparaître les « plus-values » (c'est ce que vient de faire la municipalité de Sallaumines) ; ou bien opérer une conversion de centimes, c'est-à-dire convertir le même nombre de centimes, mais en affecter un moins grand nombre au service des emprunts en cours et affecter le reste à la conclusion d'un nouvel emprunt permettant l'exécution de travaux communaux.

« C'est aux municipalités qu'il appartient de choisir selon leur situation financière ou les charges déjà existantes des contribuables, entre ces deux procédés.

« Mais de toutes façons, il est de règle de ne pas laisser subsister pendant plusieurs années des plus-values de centimes sans procéder à une réduction ou à une conversion.

« Laissez-moi, à ce sujet, relever une affirmation erronée que j'ai lue à propos de l'incident de Sallaumines et suivant laquelle les plus-values des centimes communaux se trouveraient dans la caisse de l'Etat.

« C'est tout à fait inexact ! Les plus-values de centimes restent bel et bien dans la caisse du receveur municipal, mais la commune ne peut en disposer à son gré. Ces sommes sont dites « affectées », c'est-à-dire que lorsqu'elles sont assez élevées pour correspondre à une annuité d'emprunt, elles doivent servir à couvrir une de ces annuités. Ainsi, dans l'exemple cité, si l'emprunt dont l'annuité de 50.000 francs doit être amorti en 30 ans, les 50.000 francs de plus-values serviront à payer une annuité anticipée, ce qui ramènerait à 29 ans la durée de l'amortissement.

« Mais il peut être fait un autre emploi des plus-values de centimes : moyennant l'autorisation de l'autorité supérieure (préfet ou ministre, suivant le cas), les communes peuvent utiliser leurs plus-values à des travaux du même ordre que ceux auxquels l'emprunt a été consacré. Ainsi, les plus-values produites par les centimes d'un emprunt de travaux de voirie pourront servir à construire des chaussées pavées.

« Comme vous voyez, il n'y a là que quelque chose de très normal dans le prétendu « incident » de Sallaumines et il semble vraiment abusif de faire grief à une municipalité d'une situation qui n'est en somme que la conséquence de la prospérité et du relèvement de la commune.

Tragique collision entre une moto et une camionnette à Arras

Jeudi, vers 19 h. 30, un motocycliste, M. Jules Mître, 55 ans, agent d'assurances à Saint-Laurent-Blangy, roulait le long de la rue Emile-Bretton, à Arras, se dirigeant vers le pont Saint-Sauveur. La pluie tombait et la chaussée était glissante ; tout à coup un camion des établissements Roy-Huret, épiciers en gros, déboucha sur la droite de la rue de Saint-Quentin. M. Maire voulut éviter une collision. Malheureusement, il ne put parer le choc : l'avant de sa motocyclette fut brisé par le marchepied du véhicule et lui-même projeté en avant fut désarçonné. Sa tête donna dans un fer cornière de l'auto. Le conducteur, M. Louis Duchez, demeurant 8, rue aux Ours, réussit à stopper sur place, quoique ayant tenté en vain d'éviter le motocycliste en montant sur le trottoir.

Des secours arrivèrent et l'on transporta l'infortuné à l'hôpital Saint-Jean, à Arras, où il succomba dès son arrivée des suites d'une fracture du crâne. MM. Marteaux, commissaire de police ; Blin, secrétaire ; Vasseur, inspecteur de la sûreté, se sont rendus peu de temps après sur les lieux de l'accident pour procéder à l'enquête et entendre les témoins. Le camion venant de la droite ayant la priorité, M. Marteaux n'a pas cru devoir mettre l'auteur involontaire de l'accident en état d'arrestation. Le fils de M. Maire, prévenu, vint sur place pour apprendre la terrible nouvelle.

La mort tragique des aviateurs Anderson et Hitchcock

Le lieutenant Eaton, dont l'expédition a retrouvé les cadavres des aviateurs Anderson et Hitchcock, a déclaré avoir trouvé sur le gouvernail de l'appareil un journal de bord, de la main du lieutenant Anderson. D'après ces notes, les aviateurs, qui, on le sait, étaient partis à la recherche de la « Croix du Sud », avaient été obligés d'atterrir 7 heures après leur départ d'Alice Springs, le 10 avril, par suite du mauvais fonctionnement d'un piston et d'un cylindre. La dernière insertion, datée du 12 avril, indique que les aviateurs, et souffrant de la soif, avaient renoncé à une nouvelle tentative de vol.

La découverte macabre de Madrid

On croit qu'il s'agit du cadavre d'un homme

On sait qu'une caisse contenant un cadavre coupé en morceaux a été découverte mercredi à Madrid, à la gare du Midi.

La caisse et son macabre contenu ont été transportés à la morgue, pour l'autopsie du corps par les médecins légistes. Le parquet s'est rendu à la gare pour assister au déballage du macabre colis. Malgré la réserve des enquêteurs, on croit qu'il s'agit non du cadavre d'une femme mais de celui d'un homme de haute taille, de très robuste constitution et paraissant âgé d'une trentaine d'années environ. On a retiré deux jambes sciées juste au dessous du genou, un tronc sans cuisses, la tête manque. Les deux bras, détachés du tronc, étaient contenus dans un sac aux initiales C. M. B. Dans un autre sac, se trouvaient des morceaux de chair et des débris. Chacune des parties du corps était soigneusement enveloppée dans du coton et l'ensemble mis dans trois draps de lit recouverts d'une autre couche de coton.

Il semble que le corps, soit avant soit après le dépeçage, avait dû être embaumé, car, bien que le funèbre colis, qui avait été envoyé de Barcelone le 10 octobre dernier, soit resté plus de 6 mois dans un local où les employés et les porteurs de la gare circulent constamment, aucune odeur ne s'était dégagée qui appelât l'attention, jusqu'au moment de l'ouverture de la caisse et même, à ce moment, l'odeur était assez supportable la décomposition du corps n'étant en effet pas très avancée.

Le 1er Mai sanglant à Berlin

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Selon la « Gazette de Berlin » à midi le bilan de la journée du 1er mai se chiffre par **9 morts, 300 blessés dont 100 grièvement et environ 1.000 arrestations.**

D'autre part, tandis que selon d'autres journaux allemands, **le nombre des morts pour la journée du 1er mai serait de 7, 8, 9 ou 10 et qu'il y aurait plus de cent personnes blessées grièvement et environ 200 autres blessées plus légèrement,** un communiqué de la présidence de police déclare qu'il y a **eu 9 morts, 30 policiers blessés et 900 arrestations,** dont 175 seulement ont été maintenues. **Le communiqué ne donne pas le nombre exact des blessés civils.**

Selon la « Gazette de Voss », **66 blessés seraient en traitement dans différents hôpitaux de la ville.**

Au cours d'une conférence de presse, le Préfet de police, M. Zoergiebel a déclaré notamment que de nouvelles réunions communistes étaient annoncées et que la police restait alertée ; le Préfet de police estime toutefois qu'un renouvellement des incidents de mercredi n'est pas à craindre.

Grève générale, aujourd'hui ?

Selon le « Berliner Tageblatt », la direction du Parti Communiste aurait l'intention de proclamer, dès aujourd'hui, la grève générale pour protester contre les événements du 1er mai. Le même journal dit apprendre de source autorisée que de nombreux communistes russes résidant à Berlin, auraient pris une part active dans les troubles d'hier.

Nombreux morts et blessés à Kovno

On mande de Riga : Que le 1er mai a été marqué par des désordres assez graves en Lithuanie et particulièrement à **Kovno, où, malgré les ordres de la police, les communistes ont tenté de manifester. La foule ayant refusé de se disperser, la troupe a dû tirer et il y a eu de nombreux morts et blessés. Des incidents analogues se sont produits près de l'Hôtel de Ville de Sina, deux manifestants ont été tués ; un grand nombre de personnes dont trois agents, ont été blessés.**

Treize arrestations maintenues à Paris

Bien que le nombre des militants arrêtés au cours de la journée du 1er mai à Paris s'élevât à 3.287, cinq étrangers seulement ont été envoyés au dépôt pour infractions aux lois et décrets les régissant. Sept ou huit français ont également été envoyés au dépôt pour outrages et rébellion.

Une déclaration de M. Tardieu

A l'issue du Conseil des Ministres d'hier matin, un journaliste, se faisant l'écho des rumeurs qui circulent dans certains milieux parlementaires sur les sévères mesures d'ordre prises par le Ministre de l'Intérieur et la Préfecture de police, demanda à M. Tardieu si l'arrestation du député communiste Doriot malgré l'immunité parlementaire et celle des conseillers municipaux communistes Garchery et Joly n'étaient pas arbitraire et illégale.

Le Ministre répondit :

« En vertu de l'article 10 de la loi sur la répression des menées anarchistes, je considère ces arrestations préventives comme parfaitement légales.

« Je n'ai pas hésité à les ordonner et j'en m'en félicite, car, si je fais un rapprochement avec les événements de Berlin, je constate qu'il vaut mieux prévenir que sévir. Là-bas, des morts et des centaines de blessés ; ici, une journée de 1er mai sans un seul saignement de nez ».

Après les incidents du Premier Mai à Lille

Un individu a été condamné à un mois de prison sans sursis

Le nommé Buysschaert Edouard, 41 ans, 11, rue de Madagascar, à Fives, arrêté et déféré au Parquet de Lille à la suite des incidents du 1er mai a été condamné, par le tribunal correctionnel présidé par M. Lecherco, à la peine de 1 mois de prison sans sursis, 100 fr. d'amende et 1 fr. de dommages-intérêts à la Société Protectrice des Animaux, représentée par Me Philippe Kah.

Cet individu avait été arrêté pour refus de circuler, rébellion et pour avoir blessé d'un coup de couteau, le cheval d'un gendarme.

La bagarre communiste de Lens

Une quatrième arrestation

En vertu d'un mandat d'amener émanant de M. le Procureur de la République de Béthune, MM. Crépin, commissaire spécial et Moracchini, commissaire de police de Lens, ont mis en état d'arrestation le militant communiste Charles Level, demeurant à Lens, inculpé dans la bagarre de dimanche après-midi, entre unitaires et gendarmes. Il a été aussitôt conduit au Parquet de Béthune.

LE TOUR DE FRANCE (Automobile et Motocycliste)

Les concurrents de cette épreuve organisée sous le patronnage du « Journal » et du « Réveil du Nord », traverseront notre région le dimanche 5 Mai

Les concurrents du « Tour de France » Automobile et Motocycliste, organisé sous le patronage du « Journal » et du « Réveil du Nord », sont restés, hier, à Saint-Brieuc, où eurent lieu : un meeting-exposition ; un concours de démarrage à froid et une épreuve de côte, dans la rampe du Gouëdec.

Ces diverses manifestations obtinrent un gros succès. Ce fut devant un nombreux public que se déroulèrent les différentes compétitions.

Le meeting-exposition fut l'objet de nombreuses visites et obtint un succès encore plus vif que les précédents.

La 9e étape : Rouen-Lille-Paris

C'est le dimanche 5 mai que les concurrents traverseront la région du Nord.

Automobilistes et motocyclistes, partant le matin de Rouen, passeront par *Dieppe, Abbeville, Doullens, Pommera, Mondicourt, La Bellevue, Saulty-l'Arbret, Gouy, Beaumetz-les-Loges, Arras, Sainte-Catherine, Petit-Vimy, Lens, Pont-Maudit, Carvin, Camphin, Seclin, Wattignies Lille (demi-étape) ; Pont-à-Marcq, Caumont, Raches, Douai, Cantin, Bugnicourt, Aubigy-au-Bac, Aubenchel-au-Bac, Neuville-Saint-Rémy, Cambrai, Masnières, Le Pavé, Le Catelet, Criquevai, La Baraque, La Bergère, Mon Idée, Saint-Quentin, Ham, Noyon, Compiègne, Senlis Paris.*

Au cours de cette étape, organisée avec le concours du *Réveil du Nord*, une exposition de véhicules se tiendra à Lille, sur la place de la République. Cet endroit sera spécialement aménagé ; un parc fermé sera établi sur le terre-plein, situé en face du Musée. Les sportsmen pourront ainsi examiner tout à loisir, les automobiles et motocyclettes, entre 11 h. et 14 heures, départ de Lille à cette dernière heure.

Diverses manifestations, dont nous donnerons ultérieurement le détail, se dérouleront durant le séjour des concurrents du « Tour de France », à Lille.

Résultats de la Coupe de Bretagne

1° **Motos** : Sterny, sur « Rovin ».
1° **Voitures** : Morel, sur « Essex ».

REGIONAUX

1° **Motos** : Gayot, sur « Jack Sport ».
1° **Voitures** : Devaud, sur « Amilcar.

LA MOTO QUI DURE SAN-SOU-PAP

Après s'être brillamment comporté dans le Rallye de la Foire Commerciale, SAN-SOU-PAP vient encore de se distinguer dans le « Tour de France ». En catégorie 250 cmc, Mouret, Baudart et Libert ont accompli les durs parcours de cette gigantesque randonnée *sans pénalisations*. Ceci démontre, une fois de plus, les merveilleuses qualités de souplesse, de fini et la solidité de fabrication des Motos SAN-SOU-PAP.

Agent pour la ville de Lille : Monsieur DESRAMAUX, 3, Place du Lion-d'Or.

L'étrange disparition d'une jeune fille de Frévent

La jeune Lejeune Cécile, 18 ans, ouvrière en laine à l'établissement Duprez et fils, à Carcamp-lez-Frévent, est disparue du domicile de ses parents le dimanche 28 avril. Partie dans l'après-midi à la ducasse du hameau du Bon-Air, à Bonnières, elle n'est plus revenue. Elle a été vue pour la dernière fois, vers 20 heures, sur la grand'route, se dirigeant vers Doullens. Ses parents sont dans l'anxiété, car malgré les renseignements pris de côté et d'autre, dans les environs, sa trace n'a pu, à ce jour, être retrouvée. On ignore les causes de cette fugue.

Voici le signalement de la disparue : taille, 1 m. 60 ; corpulence assez forte, châtain, yeux bleus. N'avait en poche que 4 ou 5 francs ; vêtue d'un manteau vert avec fourrure noire, bottines noires à boutons, bas noirs, chapeau vert, sac à main marron.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Vendredi 2 mai 1929.
Soleil : Lever à 4 h. 29 ; Coucher à 19 h. 6.
Lune : Lever à 9 h. 34 ; Coucher à 11 h. 36.
Aujourd'hui : Sainte-Antoinette. Demain : Sainte-Monique.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille : Observation faites le 2 mai :
Baromètre : 757 m/m ; Baisse depuis la veille à 18 heures : 0 m/m 4.
Thermomètre : Fronde, 715 ; Minima, 102, atteint à 5 h. 50 le matin ; Maxima, 107, atteint à 16 h. la veille.
Etat hygrométrique : 66 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 9 heures : gouttes ; Direction du vent : Est-Nord-Est ; Force : assez fort ; Direction des nuages : Sud ; Etat du ciel : très nuageux.
Temps probable pour vendredi : frais, assez beau.
Office National. — Région du Nord : temps médiocre, ciel couvert ou très nuageux, pluies intermittentes, suivies d'éclaircies et d'averses, vent de Nord-Est, 6 à 8 m. ; sans changement.

MARIAGE. — En l'église du Sacré-Cœur à Tourcoing, a été célébré le mariage de M. Robert CHASSOT, chirurgien-dentiste, avec Mlle Jeanne LEDUC, fille de M. et Mme Georges Leduc-Lefebvre.

M. l'Abbé Lefebvre, administrateur de la « Croix du Nord », oncle de la mariée, a reçu le consentement des époux et célébré la messe.

DEUILS. — Nous apprenons le décès de M. Richard THERBY, père de M. Désiré Therby, maire d'Hellemmes. Les funérailles civiles auront lieu aujourd'hui vendredi 3 mai à 16 h. 45. Assemblée à la maison mortuaire, 19, rue Kléber, à Hellemmes.

— Nous apprenons la mort de M. Emile POLLET, retraité du chemin de fer, décédé le 1er mai à l'âge de 65 ans.

Les funérailles auront lieu samedi 4 mai. Assemblée à la maison mortuaire à 8 h. 45, rue Vandersteaten, à Hellemmes, (Terminus des tramways G et T).

M. Emile Pollet était le beau-père de notre ami et collaborateur, M. René Lussiez, rédacteur au « Réveil du Nord ». Nous adressons à la famille, nos bien sincères condoléances.

La Journée Sportive

LES ÉPREUVES CYCLISTES DU " RÉVEIL DU NORD "

Le Circuit du Hainaut

9 Mai — 145 kilomètres

(près de 4.000 francs de prix)

Bulletin d'Engagement

Je, soussigné (nom et prénoms).....
né le (date de naissance).....
à (ville)..... domicilié actuellement
à (ville)..... rue..... N°....
département.....

Après avoir pris connaissance du Règlement du Circuit Cycliste du Hainaut, que j'approuve en son entier, déclare m'engager en qualité de ..... (classe et catégorie).

Numéro de la licence..... Nom du Club.....
Indiquer la marque de bicyclette.....
de pneumatique.....

Je joins la somme de trois francs, montant de mon droit d'engagement.

(A REMPLIR LE CAS ÉCHÉANT) pour les juniors.

J'autorise mon fils, le coureur.....
à prendre part au Circuit Cycliste du Hainaut et déclare dégager les organisateurs de toute responsabilité, comme il est dit au Règlement, que j'approuve en son entier.

Date et signature

.....

C'est le jeudi 9 mai (Ascension) que se disputera le « Circuit du Hainaut », la deuxième des cinq épreuves que le « Réveil du Nord » organise cette saison.

Les engagements pour le « Circuit du Hainaut » (coût : 3 fr.) sont reçus au « Réveil du Nord », 186 bis, rue de Paris à Lille ou au siège de l'Avenir Cycliste Valenciennois, 154, rue de Paris, Valenciennes.

Chaque coureur devra obligatoirement mentionner sur son bulletin d'engagement qu'il désire participer au Circuit du Hainaut de façon à éviter les erreurs.

Rappelons que cette épreuve est régionale et ouverte aux seuls coureurs français licenciés de l'U.V.F., toutes classes toutes catégories des départements du Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne et Ardennes.

La liste des prix est ainsi fixée : 1er prix, 1.000 fr. ; 2e, 500 fr. ; 3e, 250 fr. ; 4e, 200 fr. ; 5e, 150 fr. ; 6e, 100 fr. ; 7e, 80 fr. ; 8e, 60 fr. ; 9e, 50 fr. ; 10e, 70 fr. ; 11e, 60 fr. ; du 12e au 15e, chacun 50 fr. ; du 16e au 20e, chacun 25 fr.

Classement spécial pour les 2e catégorie et débutants, avec cumul au classement général : au 1er, 125 fr. ; au 2e, 75 fr. ; du 3e au 6e, chacun 50 fr. ; du 7e au 10e, chacun 25 francs.

En outre des prix ci-dessus, il sera attribué les prix suivants et par ordre de classement aux sociétés ayant quatre coureurs classés, comptant le plus petit nombre de points : 200 fr. ; 150 fr. ; 100 fr. ; 75 fr. ; 50 fr. Seuls compteront pour le classement les coureurs indépendants.

Les coureurs ayant à effectuer un déplacement en chemin de fer de plus de 50 km. pour se rendre au point de départ de cette épreuve, toucheront une indemnité de 25 francs.

Le « Circuit du Hainaut » comporte 145 kilomètres. En voici l'itinéraire : Valenciennes, Marly, Saultain, Curgies, Jeanlain, Bavay, La Longueville, Douzies, Maubeuge, Douriers, Bas-Lieu, Avesnes, Marbaix, Maroilles, Landrecies, La Groise, Catillon, Bazuel, Le Cateau, Inchy, Candry, Beauvois, Cambrai, Escaudœuvres, Iwuy, Bouchain, Douchy, Rouvignies, La Sentinelle, Valenciennes.

Le départ sera donné à 11 h. 30 précises au Boulevard Saly, Dossards au 154, rue de Paris.

CYCLISME

Le Grand Prix de l'Abattoir à Lille

Samedi 4 mai, à 17 heures, sera donné le départ de cette épreuve, mise sur pied par un groupe de sportifs. Ouverte aux licenciés de 4e catégorie et débutants, elle se disputera sur un circuit de 20 km. à couvrir deux fois.

Sur un tour du circuit, les commis de l'Abattoir disputeront une épreuve spécialement ouverte pour eux. Engagements reçus chez M. Parmentier, 49 bis, rue St-Sébastien, à Lille.

Le Grand Prix Demuys à Roubaix

Dimanche aura lieu cette importante épreuve sur le parcours de Roubaix-Quesnoy (2 fois) soit 70 km. réservée aux coureurs licenciés U.V.F. des 3e et 4e catégories indépendants et Débutants.

Cette course est appelée à obtenir un grand succès, vu l'importance des prix dont elle est dotée.

Le départ et l'arrivée auront lieu chez Memnys, au 118, de la rue de Wasquehal, à Roubaix. Les engagements sont reçus au même endroit par écrit, moyennant 5 fr. dossard compris.

Le Circuit Bauvinois avec le concours du « Réveil du Nord »

Le Lundi de la Pentecôte 20 Mai, le Cyclo-Club Bauvinois avec le concours de la Municipalité et du « Réveil du Nord » et des commerçants de Bauvin, fera disputer son circuit annuel sur un parcours de 95 km. Cette épreuve est réservée aux coureurs de 3e et 4e catégories du Nord et du Pas-de-Calais. Cette course sera dotée de près de 1.000 francs de prix.

Les engagements sont reçus au siège du Club chez Mallé-Blanquart, 8, rue Jean-Jaurès à Bauvin.

A SALLAUMINES

La course organisée par la Commission des Fêtes de Sallaumines et le Vélo-Club Sallaumintois, le 1er Mai, a obtenu, tout le long du parcours, un énorme succès. On remarquait au départ : MM. Louart, député, maire ; Legay, Loblidel, conseillers municipaux.

L'organisation était impeccable grâce aux dévoués membres du V.C.S. MM. Six Charles père et fils, Goutte, Heulé, Gourand et du sympathique coureur René Place.

La victoire sourit à Léocat sur bicyclette SCRIPTA, qui s'offrit le luxe d'enlever les primes à tous les tours du circuit et seconda souvent le peloton par de puissants démarrages.

Voici le résultat de la course : 1. Léocat Alain, sur bicyclette SCRIPTA, couvrant les 50 km. en 1 h. 15 ; 2. Marchand ; 3. Lampaert ; 4. Lefebvre ; 5. Napiérala ; 6. Deschiètère ; 7. Verschaeve ; 8. Lallaine ; 9. Chemin ; 10. Kumm ; 11. Flahaut ; 12. Delsart ; 13. Deconinck ; 14. Mollet.

Le 2e Grand Prix de Fourmies

Le 12 mai, sera couru le 2e Grand Prix de Fourmies, épreuve internationale, organisée par l'Union Vélocipédique Fourmisienne et ouverte aux licenciés de l'U.V.F., toutes classes, toutes catégories amateurs exclus, ainsi qu'aux licenciés d'une fédération affiliée à l'Union Cycliste Internationale.

En voici l'itinéraire : Fourmies, Glageon, Saint-du-Nord, Avesnes, Etreumont, La Capelle, Les Quatre-Bras (croisement des routes de La Capelle à Hirson et de Wimy à Fourmies), Fourmies, soit 50 km. à couvrir 4 fois. De nombreux et superbes prix récompenseront les vainqueurs.

Les engagements seront reçus par écrit jusqu'au 8 mai, par M. L. Liénard, secrétaire de l'U.V. Fourmisienne, 46, rue du Fourneau, Fourmies. Droit : 6 fr. Le départ sera donné à 10 h. du matin.

Rappelons que le premier Grand Prix de Fourmies vit la victoire d'Albert Barthélémy.

COMMISSION DES COURSES DU NORD

La Commission des Courses du Nord se réunira dimanche prochain à 9 h. 30, au Café Moderne, Grand'Place à Lille.

TIR

LE MATCH FRANCO-BELGE A VERSAILLES

Le troisième match franco-belge de tir à la carabine aux distances de 9 et 30 mètres a été disputé dimanche dernier au stand de Versailles.

L'équipe française sous la direction de C. Longuet, de Lille, a remporté la victoire par 7.631 points contre 7.607 à l'équipe belge. Elle devient donc à nouveau détentrice pour une année du challenge Dron, offert par le sénateur-maire de Tourcoing et membre honoraire de l'U.S.T.F.

L'équipe belge a admirablement tiré du reste, l'écart insignifiant de 24 points, prouve qu'elle était capable de s'assurer la victoire.

Le capitaine de l'équipe française adresse à ses équipiers, ses chaleureuses félicitations ; il n'oublie pas non plus le camarade H. Levcugle, désarmé la veille du match par un stupide accident, arrivé à son arme. La seconde d'une façon très efficace en s'occupant de plusieurs de nos tireurs, aux prises avec les pires difficultés.

A l'issue du match, un banquet a réuni ensuite les équipes de tireurs et les organisateurs sous la présence du général Saumon, représentant M. Painlevé, Ministre de la Guerre.

BOXE

LENGLEZ ESPERE BATTRE DEWANCKERE

C'est une réunion sensationnelle que celle qui se déroulera dimanche, dans la salle des Fêtes, rue de l'Hospice à Roubaix, sous l'égide de l'Amicale des Arts.

Dewancker est considéré en Amérique, comme un des cinq meilleurs poids légers du monde. Il compte sous peu y retourner pour disputer le titre au célèbre champion du monde Sammy Mandell, aussi les innombrables spectateurs qui se presseront dimanche, rue de l'Hospice, seront certains de voir le petit lion Dewancker, en pleine forme et qui voudra montrer à ses amis ce dont il est capable. Et puis, voyez-vous la répercussion qu'aurait une défaite de Dewancker par le célèbre champion belge, Lenglez. Ce dernier a compris qu'il avait tout à gagner à rencontrer le challenger du champion du monde et s'entraîne avec une ardeur accrue par le désir de s'imposer définitivement comme un super as. Aussi, afin d'être fin prêt, le vainqueur des Claes, Ali Ben Saïd, Deronick, Deckmyn (3 fois) a fait venir de Bruxelles des entraîneurs de choix. La bataille sera terrible et tiendra les spectateurs debout, haletants. Lenglez veut gagner, réussira-t-il là où le vainqueur du champion d'Europe Raphaël a échoué ? Nous serons fixés dimanche.

La valeur de ce grand combat nous fait presque oublier le reste du programme qui, cependant est magnifique. En effet, en plus de Dewancker-Lenglez, les combats Clairet, l'as du Central, contre le champion du Nord 1929, Raymond Delsaut, l'as roubaisien, vainqueur de Faurière, Gydé aîné, etc... Pannecoucque, le merveilleux petit battant roubaisien contre le champion des Flandres Belges Van Camerbem qui compte une victoire sur le terrible belge Lemageur, et Géo Briard contre le cogneur Desmarest, de Calais, sont dignes de faire tête d'affiche. Les combats seront arbitrés par M. Henri Bernstein, de Paris.

Aviation

Echo de Paris-Saïgon-Paris

Le voyage aérien Paris-Saïgon-Paris, soit 23.000 kilomètres en 200 heures de vol, merveilleusement exécuté par Bailly, Regnensi et Marsot, sur avion Farman équipé d'un moteur Gnôme et Rhône «Titan» 250 CV, a été réalisé en faisant exclusivement usage d'huile CASTROL.

L'huile CASTROL, que l'équipage se procura à ses frais sur le parcours, a naturellement donné la plus entière satisfaction malgré les grands écarts de température (de moins 10° à plus 45°) rencontré au cours d'une même étape.

Les plus beaux records, les plus grands raids, les meilleurs pilotes sont inscrits au glorieux palmarès des huiles CASTROL.

FOOTBALL-ASSOCIATION

L'équipe nationale de Hongrie à Tourcoing

Ainsi qu'on le supposait la Fédération hongroise prend très au sérieux les trois rencontres que les amateurs Hongrois vivront disputer sur le territoire de la Ligue du Nord. C'est ainsi qu'on annonce aujourd'hui que le team hongrois comprendra deux gardiens de but : Szollar et Mayer ; trois arrières : Orban, Gergely, Sopongyi ; quatre demis : Kramarik, Levay, Seemann, Bobrik ; six avants : Kiss, Regier, Sebes, Reinhardt, Bobos, Kunz.

La meilleure équipe sera-t-elle mise en ligne dimanche prochain à Tourcoing.

De même qu'en Angleterre, les meilleurs amateurs Hongrois disputent des rencontres dans les équipes professionnelles. C'est dire qu'ils ont le jeu des professionnels de l'Europe Centrale dont on a apprécié la précision lors de la rencontre « Rapid de Vienne » contre « Lions des Flandres » et les Hongrois sont, en outre, des réalisateurs ainsi qu'ils l'ont prouvé lors du match final de Coupe du Nord de l'Europe Centrale « Hungaria » contre « Rapid de Vienne ».

Les critiques qui furent faites, par les presses sportives de Paris et de Vienne, lors de la tournée du Rapid, ont incité les Hongrois à nous envoyer d'excellents shooteurs pour les trois rencontres de la semaine prochaine.

Ajoutons que la Ligue du Nord, dans sa réunion de mercredi, a pris toutes les dispositions en vue d'assurer à ce grand match toute la régularité nécessaire.

Nous insistons sur ce point que c'est la première fois qu'une équipe Nationale se rend dans le Nord, ou une organisation privée non pas par un club ou une organisation privée, mais bien par la Fédération de Hongrie et le Président de la Commission des Affaires Etrangères lui-même, Vice-Président de la Fédération Internationale de football, M. Fischer.

DEMANDES DE MATCHES

L'Amical Club de la Coiffure Lilloise demande match pour dimanche prochain, sur son terrain ou adresse. Ecrire à M. Marcel Boucly, 1, rue Berthelot, à La Madeleine.

RUGBY

FINALE DU CHALLENGE DU STADE BORDELAIS

R.A.C. LILLOIS (R.) CONTRE U.R.D.-MALO (R.)

A la suite d'une entente entre les deux clubs, la finale du Challenge du Stade Bordelais opposera dimanche à Dunkerque, sur le terrain de l'U.R.D.M., l'équipe réserve du R.A.C. Lillois, à l'équipe correspondante de l'U.R.D.-Malo, vainqueurs de leur poule respective.

L'équipe lilloise partira de Lille dimanche matin par le train de 8 h. 08, pour être de retour à Lille le soir à 19 h. 19. Les frais de déplacement, y compris le dîner seront supportés par la Société.

En vue de cette rencontre, tous les joueurs réservés sont priés de bien vouloir assister à la réunion des joueurs, au cours de laquelle sera formée l'équipe devant se déplacer à Dunkerque, réunion qui se tiendra à notre siège social, Taverne Excelsior, vendredi à courant à 20 h.

Ceux qui ne pourraient assister à la réunion, mais seraient disponibles pour prendre part au match sont priés de le faire savoir d'urgence, par lettre, à M. Léon Jacquet, 48, rue de la Vignette à Lille.

R.A.C. LILLOIS (1) CONTRE C.S. MEAUX (1).

Les Lillois se déplaceront à Meaux et rencontreront dimanche leur glorieux vainqueur de dimanche dernier. Les blessures de Henri Lefebvre et de Lagarrigue furent un sérieux handicap pour les Racingmen dimanche dernier et nous pouvions espérer que nos jeunes locaux pourraient prendre leur revanche à Meaux. Malheureusement, l'indisponibilité de Cazaux et de Lagarrigue diminue nos chances, mais néanmoins il faut espérer que nos joueurs laisseront une bonne impression au public meldois.

Les joueurs ci-dessous désignés sont priés de se trouver à la gare samedi 4 mai, à 17 h. 45, sous l'horloge intérieure de la gare : Avants : Russer, Candelon, Carichon, J. Lefebvre, Marty, H. Lefebvre, Despature, Chazeau, Perrot, Auger, Scocoy, Aublant, Lauron, Tabon, Dupuis. Remplaçant : P. Brun.

HIPPISME

COURSES A ST-CLOUD

PREMIERE COURSE. — **Prix de Montmagny** (15 partants) : 1. Siradan (G. Kreel) g. 76 ; pl. 27.50. — 2. Jazzband (A. Rabbe) pl. 11. — 3. Mystérieuse.

DEUXIEME COURSE. — **Prix Badajoz** (18 partants) : 1. Cardenio (R. Ferré) g. 30.50 ; pl. 9.50. — 2. Coquerelle (H. Worthengton) pl. 24. — 3. Libertine (A. Dupuis) pl. 23.50.

TROISIEME COURSE. — **Prix de Provins** (15 partants) : 1. Chef de Gare (E. Chancelier) g. 22.50 ; pl. 11.50. — 2. Le Gâtinais (L. Toche) pl. 13. — 3. Quérato (G. Duforeil) pl. 25.

QUATRIEME COURSE. — **Prix Sir Galahad** (5 partants) : 1. Telles (F. Rochetti) g. 18 ; pl. 11. 2. Poésie (M. Béguirstain) pl. 11.50.

CINQUIEME COURSE. — **Prix de Fitz James** : 1. Sapor (Ch. Semblat) g. 35.50 ; pl. 15.50. — 2. Nectar (M. Bonaventure) pl. 40.50. — 3. Phidias II (E. Goldin) pl. 26.

SIXIEME COURSE. — **Prix Merlin** : 1. Mme Pompadour (A. Palmer) g. 12 ; pl. 7.50. — 2. Le Chatelet (F. Hervé) pl. 11.50. — 3. La Nôtre (A. Rabbe) pl. 7.50.

FEUILLETON DU 3 MAI 1929. — N° 68

PAR HENRI DEMESSE

La fiancée du condamné

Mais j'y songe, si cette pièce se trouvait dans l'appartement du baron... n'a-t-elle pas été dérobée par Matapan, en même temps que les valeurs volées par ce misérable ?...

— Non, répondit M. de Cros, non... Nous avons retrouvé les valeurs volées par Matapan, mais non le testament... Matapan affirme, d'ailleurs, n'avoir pas pris cette pièce. Ah ! si nous mettions la main sur ce papier important, l'accusation qui pèse sur vous ne reposerait plus que sur des vraisemblances : alors je vous ferais remettre en liberté.

Un éclair brilla dans les yeux de Maxime Cointet.

Ainsi le magistrat le ferait remettre en liberté, si l'on retrouvait le testament du baron !

— Mais il faut chercher cette pièce, monsieur, dit-il. On la retrouvera : je vous jure que je ne l'ai pas prise ! Matapan, à coup sûr, l'a cachée... Il faut faire de nouvelles recherches.

M. de Cros avait amené l'accusé au point où il voulait le voir. Il se disposa à lui porter le coup qu'il avait si adroitement préparé. Il recommanda d'abord tout bas à son greffier d'être très attentif.

— Malheureusement, dit-il, oui, bien malheureusement pour vous, monsieur... Il est acquis à la justice que les valeurs dérobées par Matapan se trouvaient enfermées dans un meuble, et le testament dans un autre... Or, le meuble qui contenait les valeurs a seul été ouvert par Matapan... L'autre a été retrouvé fermé ; mais il ne contenait plus le testament, ce qui prouve qu'une autre personne a dérobé cette pièce et que, plus prudente que Matapan, cette personne a refermé le meuble... après avoir pris le testament...

Maxime écoutait ces détails avec une attention si grande que, comme l'avait prévu M. de Cros, tout occupé qu'il était d'aider le juge à retrouver cette pièce de laquelle dépendait sa liberté, il ne se tint plus sur ses gardes avec autant de prudence.

— Mais, demanda-t-il... dans quel meuble le testament était-il donc enfermé ?

M. de Cros répondit :

— Dans le meuble qui se trouve en face du bureau de M. de Harting.

Maxime réfléchit un instant.

Il se souvint qu'il avait remarqué la nuit de l'assassinat, et non sans surprise, que ce meuble était ouvert.

Alors tout joyeux il s'écria :

— Mais Matapan a menti, monsieur, dit-il d'une voix vibrante. C'est lui qui a pris le testament et refermé ce meuble. J'en suis bien sûr. Ce meuble était ouvert quand j'ai pénétré dans l'appartement du baron de Harting.

Tout aussitôt l'assassin comprit qu'il avait donné dans un piège.

M. de Cros se leva frémissant.

— Vous venez d'avouer votre crime, monsieur ! dit-il. Vous venez d'avouer que vous avez pénétré dans l'appartement du baron pendant la nuit du crime !... C'est tout ce que je voulais savoir.

Une fois encore, le juge avait réussi par ce moyen si simple qui consiste à connaître le vrai en plaidant le faux.

Maxime comprit qu'il avait été la dupe de l'habile magistrat.

— Je nie encore une fois, monsieur... dit-il.

— Reconduisez l'accusé, fit M. de Cros satisfait. L'interrogatoire est clos !...

XVIII

La voiture de sir James Nortley s'arrêta dans l'une des rues les plus populacières de Londres, dans White Chapel, devant une maison de sinistre apparence.

Le protecteur de Juanita descendit de son équipage, qu'il renvoya.

Sir James pénétra dans une allée infecte, long boyau aboutissant dans une cour étroite, serrée entre quatre murs suintant d'humilidité, car jamais le soleil ne pénétrait là.

Puis, tournant à gauche, il se trouva en face d'un escalier en colimaçon qu'il monta jusqu'au troisième étage. Il s'arrêta devant une porte basse, qu'il ouvrit avec une clef qu'il avait prise dans sa poche. Il pénétra dans une petite pièce mal éclairée et passa dans une autre plus grande